

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ministère de la transition écologique, de la
biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche**

Arrêté du 30 septembre 2025

**complétant la composition du jury de l'examen professionnel d'accès au corps des
attachés d'administration de l'État, session 2025**

La ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 modifié portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'État,

Vu le décret n° 2013-876 du 30 septembre 2013 relatif à l'intégration de seize corps ministériels dans le corps interministériel des attachés d'administration de l'État et à l'ouverture de recrutements réservés dans ce corps,

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des instances de sélection pour le recrutement, l'avancement et la promotion interne des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté du 30 septembre 2013 fixant les règles relatives à la nature et à l'organisation générale de l'examen professionnel pour l'accès au corps interministériel des attachés d'administration de l'État,

Vu l'arrêté du 22 avril 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture d'un examen professionnel d'accès au corps des attachés d'administration de l'État relevant du ministère chargé de la transition écologique et t fixant le nombre de poste offerts pour cet examen ;

Vu l'arrêté du 01 septembre 2025 fixant la composition du jury de l'examen professionnel d'accès au corps des attachés d'administration de l'État, session 2025 ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrête

Article 1^{er}

Le jury de l'examen professionnel pour l'accès au corps des attachés d'administration de l'État ouvert au titre de l'année 2025, est complété comme suit :

Sont adjoints au jury en qualité d'examineurs de l'épreuve orale d'admission :

Monsieur Mourad AIT RADI, attaché d'administration principal de l'Etat,
Madame Valérie BAUDERE, attachée d'administration de l'Etat hors classe,
Madame Maeva BANO-MATHIEU, attachée d'administration de l'Etat,
Monsieur Jérôme GEOFFROY, ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement,
Madame Sophie KAMAROPOULOS, attachée d'administration principale de l'Etat,
Monsieur Pierre LE BRAS, attaché d'administration principal de l'Etat,
Monsieur Damien METIVIER, attaché d'administration principal de l'Etat,
Monsieur Jean-Baptiste PUIGGALI, attaché d'administration principal de l'Etat,
Madame Bérénice SAUZEAU, attachée d'administration de l'Etat,
Monsieur Frédéric THEUIL, attaché d'administration de l'Etat.

Article 2

La directrice des ressources humaines du ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 30 septembre 2025,

La ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche,
Pour la ministre et par délégation.

La cheffe de bureau des recrutements par concours
Nathalie LEYNAUD